

toires, et je pense avoir le droit, probablement pour la dernière fois, de dire quelques mots à ce sujet. Je ne me propose pas d'émettre aucune opinion mais simplement d'exposer quelques faits et d'offrir une suggestion qui, persuadé comme je le suis de son importance, sera acceptée, je l'espère très sincèrement.

Voici les faits en peu de mots : Dans toute la région comprise entre Régina, à l'est, et les Montagnes Rocheuses, à l'ouest, et depuis la frontière internationale jusqu'à la Saskatchewan (et au delà pour peu que je sache) il existe une fièvre qui affecte chaque année une large proportion des membres de la police. Laissant de côté la question de la fièvre typhoïde, dont la cause définie peut être découverte généralement, je crois que les caractères distinctifs de cette fièvre sont communs à tous les cas. Les membres de la profession médicale dispersés dans les Territoires, toutefois, entretiennent des opinions différentes concernant sa nature, sa cause, ses symptômes et son traitement. Croyant, comme je le fais, que les traits caractéristiques de la fièvre sont les mêmes partout, modifiés seulement par les localités et les conditions qui existent dans les environs, je suis convaincu qu'il est possible non seulement de réconcilier ces opinions diverses et de satisfaire chaque praticien, quel que soit l'opinion qu'il professe, mais de découvrir en même temps les moyens de combattre avec succès cette maladie à l'avenir.

Des recherches collectives conduiraient à cette solution. Que le premier chirurgien soit autorisé à donner ordre à chaque aide-chirurgien de tenir un registre exact de chaque cas, tel registre devant être accompagné d'une table de la température bien faite. Que chaque symptôme soit décrit avec le plus grand soin, et que le traitement soit donné en détail—enfin que l'histoire de chaque cas soit complète depuis son commencement jusqu'à sa terminaison et que tous ces registres soient envoyés au premier chirurgien à la fin de l'année. En classifiant ensuite les matériaux ainsi obtenus et en les analysant, je crois qu'il doit être possible de faire de ce travail la base d'un traité qui non seulement serait très utile au corps médical de la police, mais constituerait une addition importante aux connaissances médicales actuelles.

L'importance que j'attache à cette suggestion (et c'est la seule raison qui me porte à la risquer), ne sera peut-être pas jugée aussi grande par d'autres que par moi, mais j'espère fermement qu'elle sera mise à exécution, parce que je suis persuadé qu'elle contribuera au bien-être de la police.

Je reviens maintenant à l'annexe; la maladie qui attire ensuite l'attention est le rhumatisme, dont il y a quarante et un cas. Ce nombre est très considérable, il est vrai, mais deux de ces cas seulement ont été graves, les autres étant sous-aigus ou chroniques. Un de ces malades a été envoyé à Régina pour être examiné de nouveau par le premier chirurgien. Outre ce cas, quatre autres patients souffrant de diverses maladies, furent envoyés à Régina pour le même objet, et deux hommes furent mis à la réforme sur mon ordre.

La moyenne journalière des patients à l'hôpital et exemptés du service cette année a été de huit ou environ cinq pour cent. La moyenne du rapport journalier des malades a été de treize, ce qui donne un peu plus de huit pour cent. Ceci comprend tous les cas en "service léger" et "sous traitement, mais de service."

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

G. A. KENNEDY,

Aide-chirurgien.

Le commissaire
de la police à cheval du Nord-Ouest,
Régina.